

# Au Cégep de Jonquière

## En cas d'urgence, je sais quoi faire!

### Peu importe la situation :

- Restez calme et prudent
- Cessez toute activité en cours, de façon sécuritaire
- Assurez votre propre sécurité

### Selon la situation, il existe deux types d'alertes pour l'évacuation :

- Avec réseau détecteurs et avertisseurs d'incendie, au son des avertisseurs sonores.
- Sans réseau détecteurs et avertisseurs d'incendie, l'avertissement sera donné de façon verbale ou écrite par une personne identifiée.

**NOUVEAU!**

Soyez alertés lorsqu'un événement d'urgence survient!

Téléchargez l'application mobile ÉCHO!



Abonnez-vous au Cégep de Jonquière

## Adoptez l'un des comportements suivants :



### Évacuez

#### Préalarme

(Sonnerie courte et répétée)

- Repérez l'issue la plus proche
- Prenez en charge les visiteurs
- Sécurisez les matières ou les installations dangereuses
- Fermez les portes et les fenêtres
- Prenez vos effets personnels
- Signalez les personnes ayant besoin d'assistance aux autorités
- Attendez l'alarme général e avant d'évacuer les lieux

#### Alarme générale

(Sonnerie continue)

- Appliquer la procédure de préalarme avant de continuer, si possible
- Quittez les lieux en emportant vos effets personnels, si possible
- Fermez la porte et les fenêtres en quittant le local
- Gardez la droite dans les corridors et les escaliers
- Quittez le pavillon, en marchant, vers l'issue sécuritaire la plus proche
- Éviter de revenir sur vos pas
- N'utilisez pas les ascenseurs
- Rejoignez le point de rassemblement
- Attendez les directives des autorités avant d'entreprendre toute autre action, un message sera diffusé



**911- Urgence**  
**7611- Sûreté Cégep**  
418 547-2191, poste 7611



Ne déclenchez pas l'alarme d'incendie en présence d'une personne armée. Déclenchez l'alarme d'incendie, si votre vie est menacée, lors de toutes autres situations.

Objet suspect :  
utilisez un  
téléphone fixe



Pour plus d'informations : [www.cegepjonquiere.ca/pmu](http://www.cegepjonquiere.ca/pmu)

Le document « Je sais quoi faire! » est accroché près de la porte dans tous les locaux du Cégep.

# Personne armée



## Confinez-vous et barricadez-vous

- Confiner-vous et barricader-vous
  - Entrez dans le local le plus proche et faites entrer les personnes se trouvant à l'extérieur
  - Fermez, verrouillez et bloquez l'accès au local (Placez des objets devant la porte)
  - Donnez l'impression que le local est inoccupé :
    - Fermez les rideaux, les toiles ou masquez les fenêtres
    - Fermez les appareils audio et vidéo, placez les cellulaires en mode silencieux
    - Éteignez l'éclairage
    - Placez les effets personnels hors de vue
    - Restez silencieux
    - Éloignez-vous des portes et des fenêtres
    - Adoptez une position accroupie ou couchée derrière un meuble ou asseyez-vous le long des murs ou étendez-vous au sol
  - Demeurez dans le local jusqu'à ce qu'une personne en autorité identifiée vienne cogner à la porte, s'identifie et déverrouille la porte
- Si on tente de défoncer la porte, sachez que ce n'est pas une personne en autorité. Celle-ci ne défonce pas la porte, elle demande votre collaboration et vous communique des ordres clairs.
- Administrez les premiers secours appropriés, le cas échéant
  - Notez les présences et les absences dans votre groupe
  - Ignorez l'avertisseur sonore du réseau détecteurs et avertisseurs d'incendie à moins de percevoir un incendie
  - Avertissez les services d'urgence  
  - Attendez les directives des autorités avant d'entreprendre toute autre action. Un message sera diffusé.

### Si vous êtes à l'extérieur du Cégep :

Fuyez :

- N'entrez pas dans le pavillon
- Réfugiez-vous loin du Cégep
- Évitez de circuler avec votre véhicule
- Avertissez les services d'urgence  

### Si vous êtes en présence de la personne armée :

Soumettez-vous :

- Évitez son regard
- Gardez le silence
- Laissez-lui la place
- N'essayez pas de dialoguer



## Lors de la levée du confinement barricadé

Attendez les directives des autorités avant d'entreprendre toute autre action

### À la demande des autorités

Prenez la fiche d'information sur les personnes occupantes (verte/rouge). Elle se trouve à la fin du document « En cas d'urgence, je sais quoi faire ».

S'il y a un ou des blessés dans votre local :

- La personne en autorité lors de l'activité doit glisser le carton du côté rouge sous la porte du corridor sans ouvrir.

S'il n'y a pas de blessé dans votre local :

- La personne en autorité lors de l'activité doit glisser le carton du côté vert sous la porte du corridor sans ouvrir.

Attendez sans bouger